



Question juridique

Par loic6x

Peut on saisir la justice en cas de non remboursement d'un prêt ?

Par Isadore

Bonjour,

Le créancier qui peut prouver l'existence de la dette peut faire un recours en justice :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1746]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1746[ur]